



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité,
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Une assemblée extraordinaire est prévue le vendredi 30 juin 2023 à 19 h, au centre Primevère.
Vous pouvez faire parvenir vos questions et vos commentaires à dg@ste-elisabeth.qc.ca
jusqu'au 29 juin à midi ou les soumettre séance tenante.

L'assemblée portera exclusivement sur les sujets suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Conformité de l'avis de convocation
3. Nomination au comité de démolition
4. Départ employé 05-0130
5. Embauche d'une animatrice au camp de jour
6. Suite de la discussion sur les états financiers audités au 31 décembre 2022
7. Mise à jour du plan triennal 2023-2024-2025
8. Adoption du règlement 534-2023 Frais de parc
9. Adoption du règlement 523-2023-1 Stratégie sur l'eau potable
10. Adoption du règlement 511-2020-1 Modifiant les subventions aux bâtiments
11. Adoption du règlement 536-2023 Emprunt pour honoraire professionnels égouts et aqueduc
12. Adoption du règlement 537-2023 Emprunt pour égouts sanitaires, poste de pompage et dégrilleur
13. Adoption du règlement 538-2023 Emprunt pour la réfection de la rue st-thomas, l'aqueduc et un réseau d'égout pluvial conventionnel
14. Adoption du règlement 539-2023 Emprunt pour un 3^e étang aéré
15. Octroi des services professionnels pour les égouts et aqueduc
 - 14.1 Ghyslain Lambert
 - 14.2 GBI
 - 14.3 FNX innov
16. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce 27 juin 2023.

David Paradis-Lapointe,
directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, David Paradis-Lapointe, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 27 juin 2023 entre 7h et 19 h, en affichant une copie sur le site Internet de la municipalité ainsi que l'hôtel de ville conformément au règlement 502-2019.

David Paradis-Lapointe,
directeur général et greffier-trésorier